

COMMUNIQUE / 28 JUIN 2019

DEGROUX BRUGÈRE RENFORCE À NOUVEAU SON ÉQUIPE CORPORATE/TRANSACTIONNEL AVEC L'ARRIVÉE DE JÉRÉMIE SWIECZNIK

Jérémy Swiecznik rejoint Degroux Brugère en qualité d'associé pour renforcer l'équipe Corporate/Transactionnel du cabinet. Il est accompagné de Maxim Khlopotin, collaborateur, qui exerçait jusque-là à ses côtés au sein du cabinet Luchtenberg Avocats.

Jérémy Swiecznik intervient principalement auprès d'émetteurs et de fonds d'investissement dans le cadre d'opérations de *venture capital* et de capital développement. Il accompagne également des entreprises de toute taille, cotées ou non, sur toutes leurs opérations de haut de bilan : fusions-acquisitions et restructurations, en France comme à l'international.

L'arrivée de Jérémy et Maxim s'inscrit dans le cadre de la croissance significative des activités Corporate/Transactionnel du cabinet Degroux Brugère depuis quelques années avec les arrivées successives d'Augustin Fleytoux et de Jean Melcion. Avec leur arrivée, l'équipe compte aujourd'hui une quinzaine d'avocats dont 6 associés, ainsi que 3 *paralegals*. Ensemble les avocats de l'équipe vont poursuivre le développement de leurs offres pour accompagner leurs clients, entreprises, grands groupes, fonds d'investissement et porteurs de projets, sur des opérations complexes et présentant des enjeux significatifs.

Jérémy travaillera en étroite synergie avec l'ensemble des équipes du cabinet, les associés partageant une approche globale et transversale de leurs pratiques. Ainsi, il aura vocation à intervenir aux côtés de l'équipe fiscale animée par Frédéric Hennes et Nicolas Ballet et de celle de Valéry Diaz-Martinat qui intervient en matière de *restructuring*.

« Le projet entrepreneurial porté par le cabinet Degroux Brugère m'a particulièrement séduit. La capacité de sa nouvelle génération d'associés, portée par une vision commune et entrepreneuriale de leur métier, à faire perdurer l'activité historique du cabinet aux côtés des associés fondateurs, et à développer de nouvelles activités, a été un élément central dans ma volonté à les rejoindre. La culture d'excellence, la discrétion et l'implication sans faille des équipes sont des valeurs dans lesquelles je me retrouve » commente Jérémy.

Denis Brugère, associé fondateur du cabinet ajoute : *« L'enthousiasme et le dynamisme de la nouvelle génération d'associés que nous accueillons depuis quelques années contribue à la pérennité de notre projet. Nous nous réjouissons de l'arrivée de Jérémy, qui s'inscrit parfaitement dans notre ambition de développement auprès de notre clientèle d'entreprises, de fonds d'investissement et d'entrepreneurs. »*

Augustin Fleytoux, associé M&A du cabinet indique pour sa part : *« Je suis ravi de l'arrivée de Jérémy que je connais depuis plusieurs années et avec qui j'ai déjà eu l'occasion de travailler. Je suis convaincu que ses compétences et son pragmatisme sauront contribuer au développement de notre activité M&A engagé depuis plusieurs années, et plus particulièrement de renforcer encore notre présence aux côtés d'investisseurs institutionnels. »*

BIOGRAPHIES

Avocat depuis 2007, **Jérémie Swiecznik** est diplômé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Master II de droit international privé et droit du commerce international, 2005) et de l'Université Paris II Panthéon-Assas (Master II de droit des affaires, 2004). Il a débuté sa carrière au sein du cabinet Ayache, Salama & Associés (2008-2010), avant de rejoindre Veil Jourde (2010-2015) puis d'être détaché au sein de la direction juridique de Bpifrance Investissement (2015-2016). Il avait ensuite rejoint le cabinet Luchtenberg Avocats en qualité d'associé en 2016.

Maxim Khlopotin est inscrit au barreau de Paris depuis 2016, il est diplômé de l'Université d'Orenbourg, Russie (Diplôme d'études supérieures de juriste, 2007), de l'Université Paris II Panthéon-Assas (Master I Droit privé) et de l'Université de Strasbourg (Master II Droit privé fondamental). Il a exercé au sein du cabinet Neptune (2015-2019) avant de rejoindre Luchtenberg Avocats début 2019. De langue maternelle russe, Maxim parle couramment le français et l'anglais.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.